

Déclaration CGT, FSU, CFDT, FO, UNSA  
des représentants du personnel du CERTU<sup>(\*)</sup>  
au CODOR du 8 juin 2011

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du CODOR,

Le principe et le contenu de cette déclaration ont été décidés lors de l'assemblée générale du personnel du Certu qui s'est tenue hier, mardi 7 juin 2011. Les agents du Certu tiennent à ce que nous rapportions ici les sujets de mécontentement suivants : tout d'abord, le lieu choisi pour ce CODOR ; ensuite, la méthode ; et enfin, le contexte actuel d'évolution des services de notre ministère et de son réseau scientifique et technique en particulier.

Le personnel tient en premier lieu à vous faire part de sa désapprobation à propos de la tenue de ce CODOR hors des locaux du CERTU. Ce choix revient à priver un grand nombre d'agents de l'accès aux échanges du CODOR. Il est d'autant plus dommageable compte tenu des sujets à l'ordre du jour de cette séance, en particulier celui sur l'évolution du CERTU. Enfin, et ce n'est pas qu'anecdotique, ce choix nous laisse perplexes en raison de la baisse draconienne de notre budget de fonctionnement qui nous conduit à limiter nos déplacements professionnels.

Concernant la méthode, le personnel dénonce les conditions dans lesquelles est organisé le débat sur le rapport du CGEDD portant sur l'évolution de la gouvernance du CERTU. La diffusion de ce rapport a fait l'objet d'un veto de la part du cabinet de Madame la Ministre. De fait, le personnel juge que les conditions d'un réel débat ne sont pas réunies aujourd'hui. Qu'y a-t-il donc de si confidentiel dans ce document qui justifie ce veto ? Quelles sont les raisons qui justifient aujourd'hui l'urgence à discuter sur ce rapport secret annoncé depuis plusieurs mois ?

Enfin, le personnel tient à rappeler son attachement aux missions de service public qui sont le cœur de l'activité du Certu. Or l'évolution globale du réseau scientifique et technique de notre ministère, les baisses de moyens financiers et humains qui affectent plusieurs de ses composantes, rendent impossible le maintien d'un service public à la hauteur des attentes des bénéficiaires du Certu et des bénéficiaires du réseau scientifique et technique en général. Après les réorganisations des services centraux et territoriaux de notre ministère, est-ce aujourd'hui au tour du réseau scientifique et technique de subir une cure d'austérité ? Nous entendons trop souvent parler de ce RST comme d'un réservoir potentiel d'effectifs qui pourraient être sacrifiés au nom de la Révision générale des politiques publiques. Le personnel du Certu a une toute autre conception de ce réseau et de ses missions. Il n'est pas dupe du fait que ces questions viennent en débat aujourd'hui alors que se discute le projet de budget 2012 du gouvernement.

Le personnel sera attentif au contenu des échanges de cette séance de CODOR. Il attend le compte-rendu que nous lui ferons lors de la prochaine assemblée générale prévue mardi 14 juin. Il sera vigilant quant aux suites données à toutes ces réflexions.

Nous vous remercions de votre attention.

---

(\*) CERTU : Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques